

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

DU BUREAU

Bureau du **8 septembre 2008**

Décision n° **B-2008-0187**

commune (s) :

objet : Marchés communautaires attribués à la société Signature SA - Avenant collectif de transfert à la société Signature SAS (anciennement Signature horizontal)

service : Direction générale - Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur Abadie

Président : Monsieur Jean-Paul Bret

Date de convocation du Bureau : 1^{er} septembre 2008

Compte-rendu affiché le : 9 septembre 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Charles, Colin, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière.

Absents excusés : Mme Elmalan, MM. Passi, Brachet, Sécheresse, Mmes Dognin-Sauze (pouvoir à Mme Gelas), Peytavin.

Absents non excusés : M. Barge.

Bureau du 8 septembre 2008**Décision n° B-2008-0187**

objet : **Marchés communautaires attribués à la société Signature SA - Avenant collectif de transfert à la société Signature SAS (anciennement Signature horizontal)**

service : Direction générale - Direction de la voirie

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 28 août 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 en date du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.12.

Un transfert d'activités de la branche complète d'activité de travaux publics et privés de signalisation routière par apports partiels d'actifs sous le régime juridique des scissions de la société Signature SA, titulaire ou cotraitant de marchés communautaires, à la société Signature SAS (anciennement Signature horizontal) a été acté par décision de l'associé unique du 21 décembre 2007, avec prise d'effet au 31 décembre 2007.

Le siège social de la société Signature SAS est situé au 18, place de l'Europe à Rueil Malmaison (92500).

Le présent avenant de transfert vient prendre acte de cette opération et autorise la société Signature SAS à se substituer ainsi à la société Signature SA dans les marchés communautaires dont elle est titulaire ou cotraitant à compter de la date de notification du présent avenant.

Trois marchés passés avec la Communauté urbaine et non soldés sont concernés :

- marché 080 168 P : fourniture de produits de marquage et de signalisation horizontale - lot n° 1,
- marché 080 169 Q : fourniture de produits de marquage et de signalisation horizontale - lot n° 2,
- marché 080 981 Y : fourniture et pose de matériel de signalisation de direction pour évolution et maintenance.

Cet avenant ne change en rien les marchés susvisés ;

Vu ledit avenant collectif de transfert ;

DECIDE

1° - Approuve ledit avenant collectif de transfert au bénéfice de la société Signature SAS.

2° - Autorise monsieur le président à le signer.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 9 septembre 2008.